



Gestion de patrimoine  
Dominion valeurs mobilières



# Service gratuit de deuxième opinion

Ayez l'esprit tranquille quant à votre portefeuille

Conseiller en Placement  
RBC Dominion valeurs mobilières

**Olivier Martel-Legault, B.A.A.**

olivier.martel-legault@rbc.com

450-686-3398

1-800-567-7396

545, Promenade du Centropolis  
Laval, (Québec), H7L 0A3

www.oliviermartellegault.com

Le service de deuxième opinion offert gratuitement par RBC Dominion valeurs mobilières est un processus en quatre étapes conçu pour déterminer si votre portefeuille de placement est structuré de manière à vous permettre d'atteindre vos objectifs.

## Étape 1 : Tout d'abord, nous vous écoutons

Avant d'examiner votre portefeuille actuel, nous vous posons des questions et vous écoutons attentivement pendant que vous expliquez votre situation, vos objectifs financiers et vos attentes en matière de placement. Ce n'est qu'après cet exercice que nous demandons à voir votre portefeuille.

## Étape 2 : Par la suite, nous élaborons un énoncé de politique de placement

Nous savons que la meilleure façon d'atteindre le succès repose sur une méthode disciplinée de gestion de portefeuille. C'est pourquoi nous recommandons la rédaction d'un énoncé de politique de placement personnalisé. Votre énoncé de politique de placement est à la base de la création de votre portefeuille de placement personnalisé. Des facteurs clés tels que vos objectifs de placement, vos horizons temporels et votre tolérance au risque y sont

consignés. En fonction de ces facteurs, nous recommandons une stratégie adéquate de répartition de l'actif assurant un juste équilibre de croissance, de revenu et de sécurité.

## Étape 3 : Nous effectuons une analyse détaillée de vos avoirs actuels

Nous procédons ensuite à l'analyse de votre portefeuille en alliant vos objectifs de placement aux conditions du marché, et en ayant recours aux ressources de RBC Dominion valeurs mobilières, notamment :

- son service de recherche de premier rang au Canada ;
- ses trois disciplines analytiques exclusives : analyse fondamentale, analyse quantitative et cycles et tendances ;
- la recherche américaine et internationale offerte par un grand nombre de services de recherche réputés ;



Si votre portefeuille actuel est bien structuré, nous vous le dirons. Si nous croyons que des changements devraient y être apportés, nous vous ferons des recommandations précises.



« De temps à autre, mon épouse et moi-même nous demandions si notre portefeuille de placement répondait à nos besoins. Tenait-il compte de tous les changements qui avaient eu lieu dans notre famille ? Restait-il adapté à notre situation financière en pleine évolution ? Était-il structuré de manière à faire face adéquatement à la volatilité des marchés financiers ? Nous n'étions pas certains, et nous n'étions pas non plus certains d'obtenir les conseils d'expert qu'il nous fallait. Nous avons besoin d'un deuxième avis impartial. Nous nous sommes donc adressés à notre représentante de RBC, qui nous a recommandé un conseiller en placement RBC Dominion valeurs mobilières. Nous avons été heureux d'apprendre qu'une évaluation objective de notre portefeuille nous serait offerte sans frais. Qui plus est, cette évaluation ne serait assortie d'aucune obligation pour nous. »

- des mises à jour sur les marchés et sur l'économie du Comité des stratégies de placement RBC.

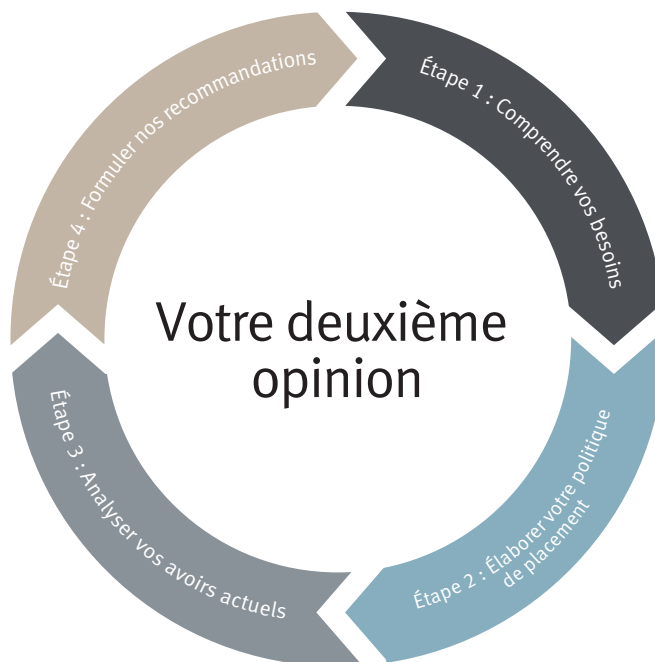
Une fois l'évaluation du portefeuille terminée, nous vous donnons notre avis quant à la qualité et à la pertinence des placements que vous détenez actuellement, et répondons à des questions concernant par exemple :

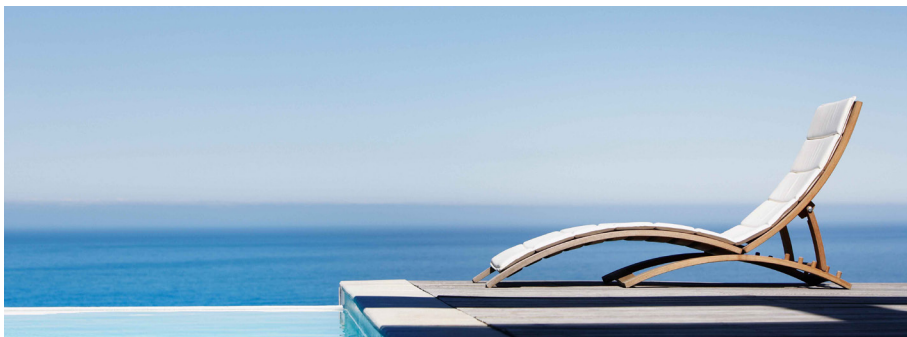
- nos prévisions actuelles pour les actions, les obligations et les fonds communs de placement que vous détenez ;
- la répartition actuelle entre vos placements à revenu fixe et vos avoirs en actions ;
- votre niveau de risque ;
- les modifications qui devraient être apportées à votre portefeuille.

#### Étape 4 : Tirer les conclusions

La dernière étape est très simple : nous comparons les résultats de notre recherche aux objectifs que vous avez mentionnés lors de notre première rencontre. Si votre portefeuille actuel est bien structuré, nous vous le dirons. Si nous croyons que des changements devraient y être apportés, nous vous ferons des recommandations précises. À la suite de cette démarche, vous obtiendrez une évaluation globale strictement confidentielle. Mais vous aurez surtout la tranquillité d'esprit de savoir que votre portefeuille de placement actuel est structuré adéquatement ou, s'il ne l'est pas, l'assurance de savoir quels changements vous devez apporter.

Si vous nous accordez le privilège d'assurer la gestion de votre





« Notre portefeuille de placement représente une partie importante de l'avoir de notre famille. Nous avons toujours suivi les conseils de notre conseiller financier, mais certaines questions nous préoccupent : Prenons-nous plus de risques que nous ne le devrions ? Pourrions-nous faire mieux ? Laissons-nous échapper de nouvelles occasions ? Avons-nous accès à l'expertise dont nous avons réellement besoin ? Notre portefeuille durera-t-il aussi longtemps qu'il le faudra ? La prochaine génération pourra-t-elle en profiter ? Voilà certaines des questions que nous souhaitons poser au conseiller en placement de RBC Dominion valeurs mobilières, car nous ne sommes pas certains d'obtenir les réponses qu'il nous faut. »

portefeuille, nous pouvons vous offrir des mises à jour périodiques sur votre compte, des analyses de votre portefeuille, l'accès en ligne à votre compte et des rapports de recherche sur les titres que vous détenez. De plus, nous offrons tout un éventail de services de gestion de patrimoine, dont la planification financière, des consultations sur les testaments et les successions et des stratégies de protection du patrimoine fondées sur les assurances.

### **Pourquoi demander une deuxième opinion à RBC Dominion valeurs mobilières ?**

#### **Expérience**

Lorsque nous examinons votre portefeuille de placements, votre plan financier et vos stratégies de gestion de patrimoine, nous nous appuyons sur plus de 110 ans d'expérience probante. Depuis 1901, nous aidons les clients à constituer leur patrimoine et à le protéger dans tous les types de conjoncture des marchés au moyen de stratégies éprouvées. À titre de principale société de gestion de patrimoine à service complet du Canada, nous dirigeons actuellement un actif de 250 milliards de dollars pour plus de 400 000 clients.

#### **Conseils personnalisés**

Nos conseillers en placement sont des professionnels avertis et reconnus, et ils sont épaulés par une équipe internationale de spécialistes dans des domaines tels que la planification fiscale, successorale et financière. Que vous cherchiez à consolider

Que vous cherchiez à consolider votre épargne-retraite, à tirer un revenu stable de vos placements ou à préserver votre patrimoine, nous pouvons vous aider.

vos placements, à tirer un revenu stable de vos placements ou à préserver votre patrimoine, nous pouvons vous aider à évaluer vos besoins et vos stratégies actuelles et vous recommander tout changement nécessaire.

#### **Point de vue éclairé sur les placements**

Lorsque vous nous demandez de passer vos placements en revue, vous profitez des lumières d'une équipe de conseillers en placement reconnus ainsi que du Comité des stratégies de placement RBC, du Groupe-conseil mondial en gestion de portefeuille, RBC Gestion de patrimoine, et du Service de recherche, RBC Marchés des Capitaux. Vous bénéficiez aussi des travaux de recherche que la société de recherche indépendante Veritas fournit exclusivement à RBC Dominion valeurs mobilières.

#### **Connaissance de tous les types de placement**

À RBC Dominion valeurs mobilières, nous pouvons vous donner notre point de vue sur la gamme complète d'instruments de placement offerts au Canada, aux États-Unis et ailleurs dans le monde, notamment les certificats de placement garanti, les bons du Trésor, les obligations d'État, les obligations de sociétés, les actions privilégiées, les fonds de placement immobilier, les fiducies de redevances, les fonds communs de placement, les placements en gestion commune, les actions ordinaires, les actions accréditatives et les actions productrices de dividendes. De plus, les divers types de compte allant des comptes



Le résultat : une évaluation utile et objective – sans aucune pression

« Mon épouse et moi avons été très heureux et très impressionnés de l'évaluation de notre portefeuille. Il a été très rassurant d'obtenir une deuxième opinion. Nous n'avons jamais senti qu'on voulait nous faire acheter ou vendre quelque placement que ce soit, ou même nous faire transférer notre compte. Après avoir passé en revue les conseils que nous avons reçus, mon épouse et moi avons décidé de confier la gestion de notre portefeuille à un conseiller en placement de RBC Dominion valeurs mobilières. En plus d'avoir confiance en notre nouveau conseiller en placement, nous sommes heureux que RBC s'occupe de toutes nos affaires financières. C'est sécurisant de faire affaire avec le plus grand fournisseur de services financiers au Canada. »

ordinaires (non enregistrés) aux comptes fiscalement avantageux (enregistrés), tels les CELI, les REER et les FERR, n'ont pas de secret pour nous.

**Expertise en gestion de patrimoine**  
 Les placements ne constituent qu'un seul élément clé de la gestion de l'ensemble de votre patrimoine. Il se peut que vous ayez également besoin d'aide pour organiser vos affaires financières, réduire vos impôts, protéger la sécurité financière de votre famille, planifier votre retraite

ou créer un legs durable. Grâce à l'appui de notre équipe des Services de gestion de patrimoine RBC de premier plan dans le secteur, composée de spécialistes du droit, de la fiscalité et de la finance, nous pouvons vous aider à évaluer vos besoins les plus complexes en matière de planification patrimoniale et à déterminer s'ils sont comblés.

**Veillez communiquer avec nous pour en apprendre davantage sur notre service gratuit de deuxième opinion.**

